

Éditorial du N° 67 Août 2023- Aux Sources du Carmel

Publié le 29 octobre 2025 · Abbé Louis-Paul Dubroecq · 7 min de lecture



« *Le Carmel existe par Marie, et Marie est tout pour le Carmel* »



Cher frère, **C**hère sœur,

« *Le Carmel existe par Marie, et Marie est tout pour le Carmel, en son origine, en son histoire, en sa vie de luttres et de triomphes, en sa vie intérieure et spirituelle.* » [Adeodato Cardinal Piazza, ocd, cité in R.P. Elisée de la Nativité, ocd, *La vie mariale au Carmel*, p. 860].

C'est du sommet de ce mont, annonce le bréviaire, qu'Élie vit monter la petite nuée, figure de la Vierge. « *A n'en pas douter, c'est cette vision symbolique qui a fait l'attrance du Carmel pour les fils d'Élie. C'est elle qui les a groupés -plutôt qu'ailleurs- sur cette montagne devenue pour eux le Mont béni par excellence.* » [R.P. Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, *Frères de Notre- Dame*, in *Vie Mariale au Carmel*.].

Une tradition, rapportée dans une leçon du bréviaire carmélitain, affirme que Marie, de son vivant, gravit la montagne du Carmel et en visita les pieux solitaires. C'est aussi la croyance de l'Église que le premier oratoire dédié à Marie, depuis la venue du Messie, s'éleva sur la montagne du Carmel. [4^{ème} leçon, 16 juillet]. À partir de cette époque, les solitaires qui l'habitaient furent appelés « *frères de la B.V. Marie du Mont- Carmel* ». Urbain VII (1590) accorda des indulgences à tous ceux qui nommeraient le Carmel « *l'Ordre de Marie* », ou les Carmes « *les Frères de Marie*. »

Depuis le milieu du XIII^{ème} siècle, les documents pontificaux attestent l'appartenance de l'Ordre à la Vierge Marie, et son patronage se trouve confirmé par de nombreux textes carmélitains à partir des *Actes* du chapitre général de Montpellier (1287), où il est dit que l'Ordre a été fondé « *pour le service et en l'honneur de la Bienheureuse Marie, Mère de Jésus* ».

Au cours des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, les théologiens de l'Ordre élaborèrent toute une doctrine mariale carmélitaine. Jean Baconthrope (+1348), le premier défenseur carme du privilège de l'Immaculée Conception, établit une relation mystique entre la Vierge Marie et le Mont Carmel. Il se fonde sur des textes de l'*Ancien Testament* que la liturgie attribue à Notre-Dame : « *La gloire du Liban lui est donnée, la beauté du Carmel et de Saron* » (Is 35,2) ; la tête de l'épouse du Cantique est « *semblable au Carmel* » (Cant. 7, 6). La beauté du Carmel est un symbole de la beauté de la Vierge féconde : *Decor Carmeli* est son vocable le plus courant dans l'Ordre.

Les souverains pontifes se sont plu à attribuer au Carmel la gloire d'avoir la divine Vierge comme Mère et fondatrice. Écoutons Sixte IV (1471-1484) dans sa Bulle *Dum Attenta* : « *La très auguste Vierge Marie, Mère de Dieu, qui, par l'opération ineffable du Saint- Esprit a engendré Notre- Seigneur Jésus- Christ, a encore produit l'Ordre sacré de la B.V. Marie du Mont- Carmel*. » Pour appuyer ce témoignage, Grégoire XIII (1572-1585), un siècle plus tard, dans sa Bulle *Ut Laudet* affirme que : « *C'est la Vierge Marie toute belle qui a donné naissance à l'Ordre du Carmel et qui l'a ensuite décoré de son propre nom*. »

Un savant Jésuite, le Père Antoine Neira, observe « *qu'entre tous les enfants de la Reine du ciel, se distingue la famille du Carmel, objet d'un choix tout spécial de la part de l'auguste Vierge et qu'elle aime pour ce motif d'un amour sans égal*. » Citons encore ce témoignage du père Théophile Raynaud, s.j. (1583-1663) : « *C'est un choix volontaire et de prédilection par lequel la Mère de Dieu a voulu, parmi les chrétiens, avoir, dans l'Ordre du Carmel, un peuple particulier qui lui fût entièrement dévoué, une société sainte qui fit profession spéciale de l'honorer, d'imiter ses vertus et de soutenir avec zèle les intérêts de sa gloire ; des enfants chéris et privilégiés entre tous qui, dignes objets de ses complaisances, toujours comblés de ses grâces et de ses faveurs les plus signalées, ressentissent sans cesse et de toutes manières les merveilleux effets de sa bienveillance et de sa protection*. »

La faveur accordée à sainte Thérèse de Jésus, vient souligner la place de la Reine du Ciel dans l'Ordre. La sainte, cherchant à gagner le cœur de celles que l'autorité la chargeait de gouverner, eut soudain l'inspiration de donner, au chœur, à la statue de Notre-Dame du Carmel, la place d'honneur réservée à sa fonction. Un jour de la fête de saint Sébastien, à l'heure du *Salve Regina*, subitement ravie par l'éblouissante clarté qui s'offre à ses regards, la sainte aperçoit non plus la statue, mais bien la Reine du Ciel qui tout entourée d'anges lui adresse la parole avec affection :

« Ma fille, heureuse fut ta pensée en me donnant cette place, désormais je serai toujours présente aux louanges que les religieuses de ce monastère chanteront en l'honneur de mon Fils et je les lui offrirai. »

On lira avec un grand intérêt l'article sur la présence de la bienheureuse Vierge Marie dans l'histoire de l'ordre du Carmel et en particulier l'article sur le saint scapulaire, don insigne fait à l'Ordre et par lui à tous les hommes. « *La concession du saint scapulaire aux religieux du Carmel, écrit le Père Théophile Raynaud, est le gage le plus précieux de la protection de Marie sur eux, la marque la plus sensible d'une adoption spéciale et privilégiée, le titre le plus authentique de cette filiation spirituelle qui n'est propre qu'à eux.* » [In R.P. Joachim, ocd., *L'Ordre des Carmes*, Téqui, 1910, p. 289-291, 295-296, 302.]

Citons, pour conclure, tiré du numéro spécial daté de 1950 de la revue *Marie*, consacré à *Notre-Dame du Carmel*, ce passage de l'introduction, du Cardinal Adeodato Giovanni Piazza, ocd : « *La cathédrale mystique se dresse solennelle, sur le sommet de la colline fatidique d'Elie et des prophètes, face à la mer de Palestine, dominant l'espace et le temps, à travers toute la succession de siècles... Depuis les origines lointaines, se célèbrent les Liturgies sacrées les plus douces qui s'épanouissent dans le chant traditionnel du Salve Regina. Et dans l'abside de marbre siège la Reine, « Decor Carmeli », entourée de la pléiade des saints qui en tout temps trouvèrent au Carmel, « terre très fertile dont les privilégiés mangent les fruits et les biens » leur patrie d'élection et la source limpide de leur sainteté... Et ces héros du Christ font couronne à l'Auguste Mère qui possède ici son trône, sa chaire et son autel... Qu'il est beau de s'élever ici dans la méditation sereine des choses célestes, dans la ferveur de la prière, de brûler, de se consumer dans la flamme et les fatigues de l'apostolat, de se sacrifier entièrement pour l'Église et pour les âmes ! Au Carmel, « totus Marianus », la vie est holocauste ; la mort, la plus haute conquête ; intimité sacrée, prélude de la vie bienheureuse. »*

† Je vous bénis.

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames), ouvertes principalement aux tertiaires du Carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du Carmel.

Inscriptions et renseignements auprès de **M. l'abbé Dubroeuq**,
directeur du Tiers-Ordre du Carmel.

M. l'abbé Dubroeuq
Séminaire Saint-Curé-d'Ars
rue Saint Dominique
21150 Flavigny-sur-Ozerain
tél : 03 80 96 20 74